

**AUTORISATION DE REJET DES EAUX TRAITEES
D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

À Mme / M BUSCHMANN
656 route Saint Christophe
11400 RICAUD

Autorisation de rejet d'eaux usées traitées en date du 10/04/2014.

RÉFÉRENCE DE L'HABITATION

Adresse : 656 Route Saint Christophe
Commune : RICAUD
Références cadastrales : section ...ZE..... n° ...61 & 65...
Nom et prénom du demandeur : M. & Mme BUSCHMANN

Je soussigné(e), Monsieur Luc MADRENNES agissant en ma qualité de propriétaire du milieu récepteur, autorise Mme / M BUSCHMANN à rejeter les eaux traitées de son futur système de traitement, prévu dans le cadre de la réhabilitation d'une filière d'assainissement non collectif.

Ce rejet s'effectuera dans le fossé situé en bordure de la parcelle ZE65 dont le demandeur est co-propriétaire.

Cette autorisation est reconduite automatiquement en cas de changement de propriétaire de la parcelle ZE61.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait à RICAUD, le 08/04/2014.

